

Questions orales

• (1140)

LES FINANCES

LES RENTES D'ÉTALEMENT DU REVENU

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et fait suite à une lettre que des fonctionnaires de son ministère m'ont envoyée au sujet des rentes d'étalement du revenu et plus particulièrement des cas où des agriculteurs et des dirigeants de petites entreprises ont effectué leurs transactions immédiatement avant ou immédiatement après le budget du 12 novembre. Dans une phrase de leur lettre, ces fonctionnaires disent que ces gens peuvent se prévaloir de cette formule d'étalement du revenu s'ils avaient conclu une entente écrite, avant le budget, avec l'établissement où ils devaient acheter cette rente.

Connaissant les Canadiens habitant dans les petites localités de notre pays, comme il le fait sans doute, combien après lui y en a-t-il qui, sur les conseils de leur banquier ou de leur comptable, ont pris la précaution de signer un papier dans lequel ils s'engageaient à acheter une rente d'ici le mois de février et ce pour se protéger au cas où le gouvernement changerait d'avis d'ici cette date? D'après lui, combien y en a-t-il?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne puis donner au député un chiffre exact. Je sais que des ententes par écrit existent pour un bon nombre de transactions qui ont lieu actuellement.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'APPORTER DES AMÉNAGEMENTS
À LA DISPOSITION DU BUDGET

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, je soupçonne qu'il y en a bien quelques-uns qui se sont engagés par écrit, comme le dit le ministre. Ne voit-il pas qu'il commet une grande injustice à l'égard de ceux qui n'ont pas de papier écrit alors que leur comptable, leur avocat ou leur banquier affirment que leur client s'était engagé verbalement. Si quelqu'un a un document écrit, il peut profiter de ce service. En revanche, les autres sont privés de cet avantage dont ils pourraient bénéficier lors de la vente de leur ferme uniquement parce qu'ils n'ont rien par écrit. Le ministre pourrait-il apporter certains aménagements à l'intention de ceux qui n'ont d'autres moyens d'assurer leurs vieux jours, si ce n'est en plaçant une partie du produit de la vente de leur ferme dans une rente d'étalement du revenu? Pourrait-il permettre certaines exceptions?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je crois que nous avons déjà apporté des aménagements puisque nous permettons aux particuliers d'acheter un régime d'étalement du revenu sur une année qu'ils peuvent convertir l'année suivante en une formule de report. C'est le deuxième aménagement que nous avons essayé d'apporter pour faciliter le passage d'un système à un autre, système qui, de manière générale, se révélera être beaucoup plus favorable aux agriculteurs que ceux auxquels ils étaient habitués jusqu'ici.

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LE PROJET ALSANDS—LES NÉGOCIATIONS DU CONSORTIUM

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, je pose ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le consortium Alsands lui a-t-il fait savoir quand, si les négociations n'aboutissent pas, le projet va échouer à cause du retrait des autres sociétés? Le ministre a-t-il une idée de la date à laquelle le consortium Alsands abandonnera son projet, si les négociations ne sont pas terminées?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, madame le Président. On ne m'a pas donné de date précise au cours des entretiens que j'ai eus avec les membres du consortium. Comme le député le sait, les membres du consortium ont convenu que ceux qui restent maintiendraient jusqu'à la fin de juin, je crois, leurs propres investissements en matière de travaux techniques et de questions connexes. Ils peuvent évidemment modifier ces accords à leur gré. Je n'ai rien entendu de précis d'aucun des partenaires.

ON DEMANDE UNE GARANTIE À TOUTE ÉPREUVE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Dans la réponse qu'il a donnée au député de Calgary-Centre, il n'a pas voulu donner de garantie ferme que le projet Alsands allait se réaliser. Voudrait-il donner aujourd'hui aux Communes une garantie à toute épreuve qu'Alsands va se réaliser?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Certainement pas, madame le Président.

LES NOUVEAUX ASSOCIÉS

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question s'adresse aussi au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il a manifesté une solide confiance quant à l'implantation de l'usine. Il a dit que des investisseurs sont tout prêts à la financer. Ceux avec qui il a parlé d'investissements dans le projet Alsands appartiennent-ils aux pays de l'OPEP?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, madame le Président.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ
SPÉCIAL DES RELATIONS ENTRE EMPLOYEUR ET EMPLOYÉS
DANS LA FONCTION PUBLIQUE

M. Hal Herbert (Vaudreuil): Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Le ministre sait qu'il y a six ans, le sénateur Buckwold déposait à l'autre endroit le rapport du comité spécial des relations entre employeur et employés dans la Fonction publique, tandis que je faisais la même chose ici même. Ce rapport recommandait 72 recommandations, qui n'ont donné lieu à aucune mesure législative. Quand pouvons-nous compter que le gouvernement réagira officiellement aux 72 recommandations du rapport?